

→ PLOBOV

- **Coordinateur du projet** : Unisylva
- **Axe fort du projet** : mobilisation de bois supplémentaire en développant et modernisant significativement les équipements et les capacités d'exploitation forestière.

→ SYMBIOSE

- **Coordinateur du projet** : Communes Forestières (COFOR AURA)
- **Axe fort du projet** : mise en oeuvre d'opérations d'exploitation et de commercialisation simultanée en forêts publiques et privées pour accroître et améliorer la structuration de l'offre de bois.

Une opération qui s'inscrit dans le cadre du « Fonds Chaleur »

Le « Fonds Chaleur » est un fond d'investissement mobilisé par l'Etat, géré par l'ADEME pour financer des projets structurants afin de soutenir le développement de la production de chaleur et de froid renouvelable issue de la biomasse, de la géothermie, du solaire thermique, du biogaz, des énergies de récupération.



DYNAMIC BOIS

Quatre projets lauréats



Mercredi 27 mars 2019

Scierie « Les Fils de Cyrille DUCRET » - Maillat

CONTACT PRESSE : Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

AIN⁰¹
le Département

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), en partenariat avec la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF), a lancé en 2015 l'appel à manifestation d'intérêt « DYNAMIC Bois ». L'objectif est de faire émerger des projets collaboratifs permettant la mise en œuvre d'actions innovantes, opérationnelles et structurantes à l'échelle des territoires, afin de favoriser la mobilisation de bois pour les chaufferies du « Fonds Chaleur ». Cette recherche de mobilisation de ressources supplémentaires permet de développer l'ensemble de la filière bois dans un objectif de transition énergétique.



« Nous tenons à saluer l'initiative de la DRAAF et de l'ADEME dans la mise en œuvre de DYNAMIC Bois. Cet appel à manifestation d'intérêt s'appuie sur une vision stratégique et ambitieuse de la filière bois. Il poursuit l'objectif de mobiliser davantage de bois énergie tout en développant la production de bois d'œuvre et ce dans le cadre d'une gestion durable des ressources forestières. Nous sommes fiers que le projet départemental « Avenir 01 » fasse partie des lauréats. Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre 3^e livre blanc en faveur de la filière bois, voté en 2017. »

Jean DEGUERRY
Président du Département de l'Ain

Jean-Yves FLOCHON
Vice-président du Département de l'Ain chargé de l'aménagement, de l'aide aux communes, de la ruralité et de l'agriculture

« L'appel à projet d'intérêt DYNAMIC Bois a fait émerger de nouvelles solutions pratiques et organisationnelles pour mobiliser la ressource en bois de façon durable, et pour approvisionner les chaufferies du territoire. Il s'inscrit en pleine cohérence avec les priorités du programme régional forêt bois. Il a permis l'amélioration des équipements et du parc matériel, l'animation des acteurs locaux pour anticiper sur l'avenir des ressources forestières, et l'amélioration de plusieurs centaines d'hectares de peuplements pauvres. Les partenariats noués dans le cadre de Dynamic sont riches et permettent de mener des actions structurantes pour la filière. »

Michel SINOIR
Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes – DRAAF

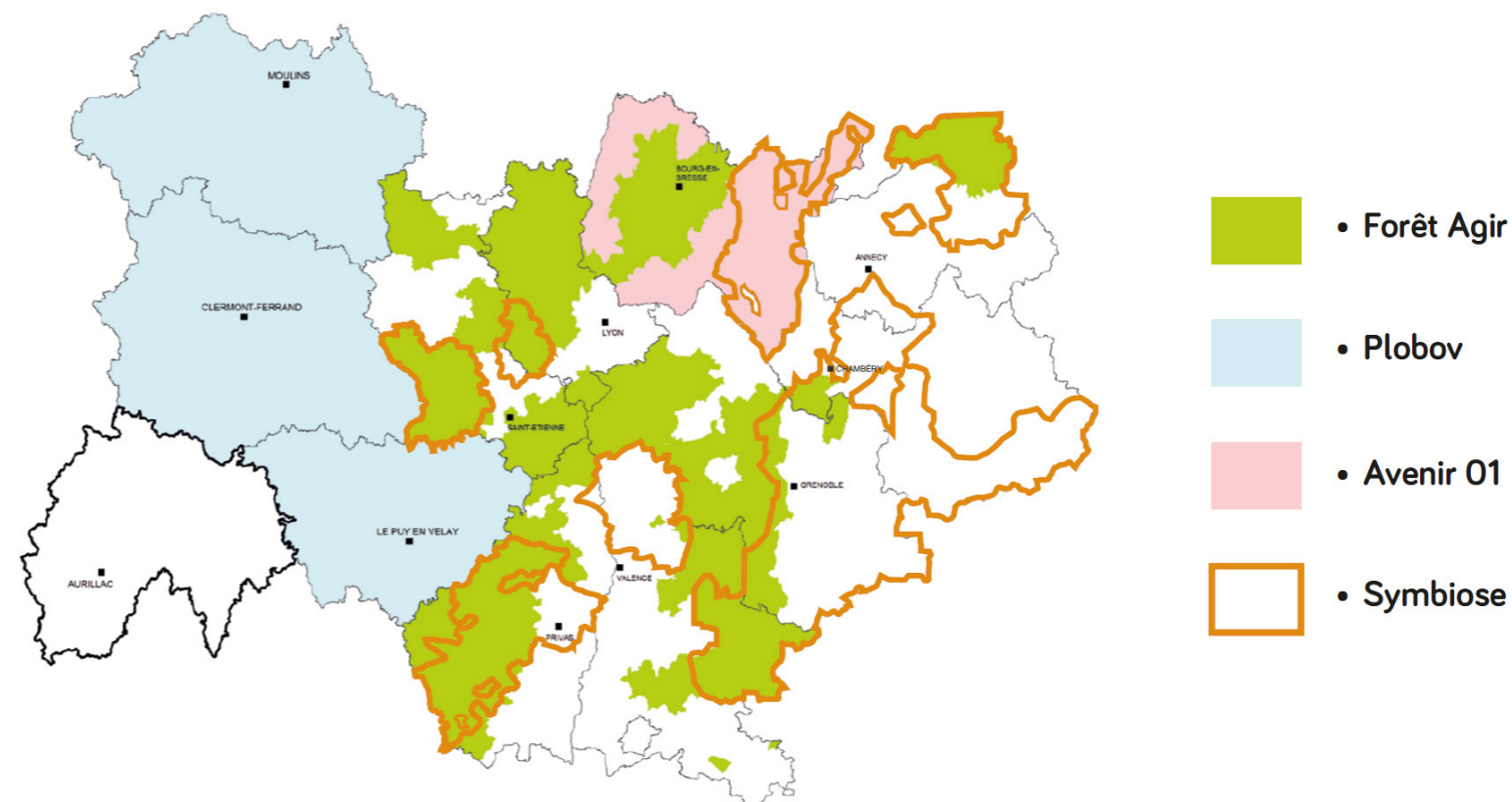
« L'appel à projet d'intérêt DYNAMIC Bois répond à deux enjeux majeurs que sont la valorisation de la biomasse forestière dans la transition énergétique, et l'adaptation de la ressource au changement climatique. La présentation des résultats du dispositif a pour vocation de faire connaître le rôle de la filière bois dans la transition environnementale, de diffuser les bonnes pratiques en la matière et de faire émerger de nouveaux projets. »

Jérôme D'ASSIGNY
Directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes ADEME

DYNAMIC Bois : quatre projets innovants récompensés

L'appel à manifestation d'intérêt a permis, en Auvergne-Rhône-Alpes, de faire émerger quatre projets lauréats, tous multipartenaires, et mélangeant des acteurs publics et économiques. Les projets portent sur l'engagement de mobilisation de bois énergie et sur l'amélioration de travaux sylvicoles.

Ces projets bénéficient de près de 6,6 M € de subventions : l'aide de l'ADEME a porté sur l'animation, les études et l'investissement dans des matériels d'exploitation pour un montant global de 4,99 M €. En complément, le volet d'aide à l'amélioration des peuplements a provisionné 1,59 M€.



→ AVENIR 01

- **Coordinateur du projet :** Département de l'Ain
- **Axe fort du projet :** renforcement et développement du tissu local d'entreprises de travaux forestiers pour assurer le renouvellement de la ressource humaine en forêt à travers la mise en place d'une formation collective.

→ FORET AGIR

- **Coordinateur du projet :** Centre régional de la propriété forestière (CRPF AURA)
- **Axe fort du projet :** accompagnement de regroupement des propriétaires forestiers privés pour favoriser la mobilisation de bois supplémentaire géré durablement.

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DYNAMIC BOIS EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

Bilan intermédiaire / février 2019

Cette synthèse a pour vocation de présenter l'état d'avancement des 4 projets lauréats des AMI Dynamic Bois de la région Auvergne Rhône-Alpes. L'accent est mis sur les chiffres clés, les réussites, les actions expérimentales qui feront progresser les pratiques, sans oublier les freins qui restent à lever et les perspectives d'amélioration du dispositif.

Depuis 2009, la mise en œuvre du Fonds Chaleur par l'ADEME a permis de financer et de développer de nombreuses chaufferies bois collectives et industrielles. Le contrat stratégique de Filière Bois signé en décembre 2014 a permis d'élargir le périmètre d'action du Fonds Chaleur aux actions de mobilisation du bois. En effet, les objectifs de la loi sur la transition énergétique visant notamment à porter la part des énergies renouvelables à 38 % dans la consommation finale de chaleur à l'horizon 2030, nécessite une mobilisation additionnelle de bois et la préparation de la ressource future à l'échelle des territoires pour impulser une nouvelle dynamique dans l'approvisionnement des chaufferies bois. C'est dans ce cadre que les Appels à Manifestation d'Intérêt Dynamic Bois ont été lancés en 2015 puis reconduits en 2016.

Objectifs

- Mettre en place des actions innovantes et opérationnelles dans le cadre de projets territoriaux et collaboratifs
- Permettre la mobilisation de bois, prioritairement pour les chaufferies du Fonds Chaleur, ciblée sur des ressources non encore exploitées dans le respect de la complémentarité des usages entre bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie
- Impulser une nouvelle dynamique par des projets exemplaires et transférables dans d'autres territoires

Chiffres clés

- **4 projets lauréats**
- **20,4 M € de coût total**
- **6,6 M € d'aides**
- **880 500 m³ de bois supplémentaires mobilisés dont :**
 - > **466 350 t de bois énergie**
 - > **263 400 t destinées aux chaufferies du Fonds Chaleur**
- **1 950 ha de surface améliorée**

Moyens

Des projets intégrant :



Des investissements matériels et immatériels des opérateurs économiques du secteur forêt-bois énergie



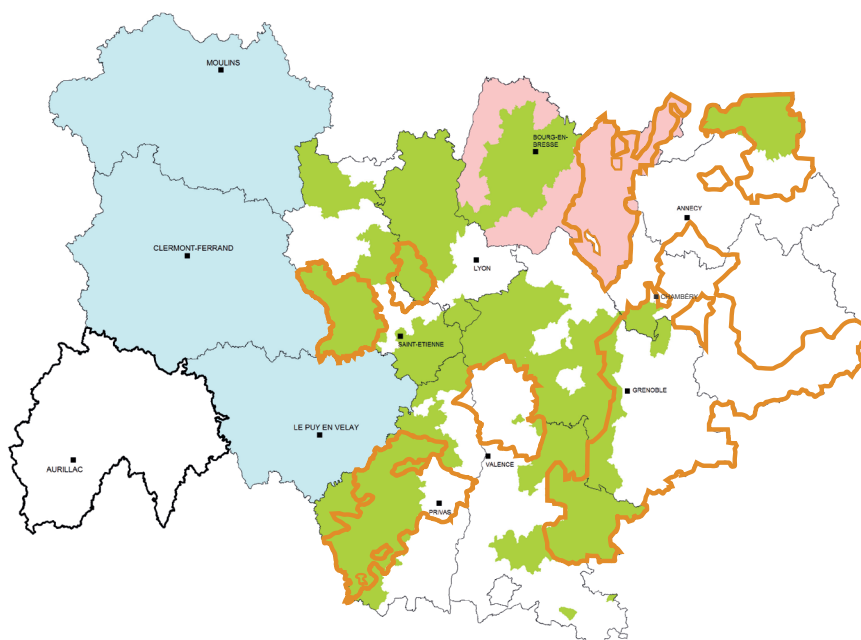
Une animation des acteurs de la filière et des propriétaires forestiers



L'amélioration des peuplements

Des projets prenant en compte des enjeux environnementaux:

- Mise en place de pratiques de gestion durable
- Implication des associations environnementales
- Un diagnostic sylvicole et environnemental avant toute action d'amélioration



- Forêt Agir
- Plobov
- Avenir O1
- Symbiose

SYMBIOSE

SYnergie pour la Mobilisation des Bois d'InduStrie, d'Oeuvre et Energie en Rhône-Alpes

Objectifs

- Mobilisation de bois supplémentaire = **285 000 m³**
> dont **162 200 t** pour le bois énergie et **84 400 t** destinées aux chaufferies du Fonds Chaleur
- Surface améliorée = **248 ha**

Axe fort du projet

Mise en œuvre simultanée d'opérations d'exploitation et de commercialisation en forêts publiques et privées pour accroître et améliorer la structuration de l'offre de bois

Résultats :

- Des outils et méthodologies communes aux partenaires publics et privés construites et utilisées
- Une base de données de 99 chantiers public/privés identifiés dont 7 exploités ou en cours d'exploitation, soit environ 3 000 m³ de bois

Décembre 2015 - décembre 2019
Territoire : Ex Rhône-Alpes
Coût total = 4,77 M €
Montant de l'aide ADEME = 1,5 M €



Acteurs du projet

Coordinateur du projet : Communes Forestières COFOR AURA
COFORET, ONF, FCBA, SAFER, Chambre Régionale d'Agriculture, Communauté de Communes du Trièves, SEML Bois énergie du Trièves, EDF (unité de production hydraulique), Bois des Alpes Service, PNR de Chartreuse, Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, Multi Trans, PNR Monts d'Ardèche.

Etat d'avancement

- **201 000 m³ de bois mobilisés** (86 000 m³ de bois d'oeuvre, 35 400 m³ de bois d'industrie et 91 000 t de bois énergie), dont
> **34 600 t Fonds Chaleur**
> **65 % PEFC**
- **32,7 ha** de surface améliorée
- **481 ha** de surface supplémentaire gérée
- **2 700 ha** supplémentaires identifiés comme gisement potentiel de gestion



- Investissements réalisés à 93 %
- 2 plateformes créées soit 5 000 m²
- 1 installation d'une drome flottante
- 4 équipements d'exploitation : abatteuse, porteur, skidder, transbordeur



- 1 166 propriétaires intéressés pour 1 200 ha mis en exploitation
- 1 825 communes expertisées pour 22 000 ha proposés au régime forestier
- 500 ha de biens vacants et sans maîtres expertisés, 31 nouveaux documents de gestion pour 481 ha concernés



- Amélioration des peuplements réalisée à 13 %
- Transformation de peuplement (travaux préparatoires/plantations/régénération naturelle, etc.)

PLOBOV

Développer la PLAquette FOrestière en mobilisant et produisant plus de Bois d'Oeuvre en AuVergne

Objectifs

- Mobilisation de bois supplémentaire = **174 500 m³**
> dont **66 000 t** pour le bois énergie et **40 000 t** destinées aux chaufferies du Fonds Chaleur
- Surface améliorée = **1 020 ha**

Axe fort du projet

Mobilisation de bois supplémentaire en développant et modernisant significativement les équipements et les capacités d'exploitation forestière

Résultats

- Augmentation de la capacité d'abattage de 28 000 t /an
- Augmentation de la capacité de débardage de 60 000 t/an

Décembre 2015 - décembre 2019
Territoire : Ex Auvergne (hors Cantal)
Coût total = 5 M €
Montant de l'aide ADEME = 1,9 M €



Acteurs du projet

Coordinateur du projet : Unisylva
Fibois AuRA, BFA, CRPF, CFBL, FCBA, MECAFOR, ONF, COFOR AURA, URFA

Etat d'avancement

- **170 000 m³ de bois mobilisés** (93 500 m³ de bois d'oeuvre, 34 000 m³ de bois d'industrie et 32 000 t de bois énergie) dont
> dont **18 500 t Fonds Chaleur**
> dont **55 % PEFC**
- **32 ha** de surface améliorée
- **2 226 ha** de surface supplémentaire gérée
- **26 600 ha** supplémentaires identifiés comme gisement potentiel de gestion



- Investissements réalisés à 93 %
- 17 places de dépôt
- 5 équipements d'exploitation : 3 porteurs, combiné d'abattage, abatteuse à disque
- 17 tablettes numériques



- 972 propriétaires intéressés, soit 71 040 ha potentiels
- 145 nouveaux documents de gestion, soit 2 226 ha concernés



- Amélioration des peuplements réalisée à 2,3 %
- Reboisement

FORET AGIR

Objectifs

- Mobilisation de bois supplémentaire = **296 000 m³**
> dont **178 147 t** pour le bois énergie et **108 991 t** destinées aux chaufferies du Fonds Chaleur
- Certification PEFC supplémentaire = **6 000 ha**
- Surface améliorée = **300 ha**

Axe fort du projet

- Accompagnement de regroupement des propriétaires forestiers privés pour favoriser la mobilisation de bois supplémentaire géré durablement

Résultats

- 4 ASLGF concernant 391 propriétaires et 1 033 ha
- 2 labellisations GIEEF concernant 87 propriétaires et 1 376 ha
- 1 PSG concerté et 4 PSG synchronisés

Etat d'avancement

- **195 500 t de bois énergie**, dont
> **87 000 t** Fonds Chaleur
> **13 %** PEFC
- **734 ha** de surface améliorée (hors Dynamélio)
- **11 313 ha** de surface supplémentaire gérée

Janvier 2016 - décembre 2019

Territoire : Ex Rhône-Alpes

Coût total = 6 M €

Montant de l'aide ADEME = 1,5 M €



Acteurs du projet

Coordinateur du projet : CRPF

Fibois Drôme Ardèche, Association des Experts Forestiers de Rhône-Alpes et de la délégation régionale Experts Forestiers de France, l'Union Régionale « Forestiers Privés de Rhône Alpes », PEFC Rhône Alpes, ENGIE et ses filiales, 10 entreprises de la filière bois énergie



Investissements réalisés à 53 %

- 7 plateformes d'approvisionnement soit 20 600 m² dont 3 600 m² de surface couverte
- 2 équipements d'exploitation : broyeur et crible



- 15 590 propriétaires prospectés
- 11 313 ha sous nouveaux documents de gestion



- Amélioration des peuplements réalisée à 100 %
- Conversion de taillis, balivage, cloisonnement et plantations

AVENIR 01

Objectifs

- Mobilisation de bois supplémentaire = **125 000 m³**
> dont **60 000 t** pour le bois énergie et **30 000 t** destinées aux chaufferies du Fonds Chaleur
- Surface améliorée = **300 ha**

Axe fort du projet

- Renforcement et développement du tissu local d'entreprises de travaux forestiers pour assurer le renouvellement de la ressource humaine en forêt à travers la mise en place d'une formation collective

Résultats

- 8 stagiaires dont 7 diplômés (Brevet Professionnel Agricoles Travaux Forestiers)
- 4 embauches en CDI et 4 en CDD

Etat d'avancement

- **7 000 t de bois mobilisés** pour le bois énergie dont
> **3 500 t** Fonds Chaleur
> **80 %** PEFC
- **168 ha** de surface améliorée (hors Dynamilio)
- **200 ha** de surface supplémentaire gérée
- **600 ha** supplémentaires identifiés comme gisement potentiel de gestion

Juillet 2016 - décembre 2019

Territoire : Ain

Coût total = 4,6 M €

Montant de l'aide ADEME = 1,7 M €



Acteurs du projet

Coordinateur du projet : Département de l'Ain

Fibois 01, ALEC 01, CRPF, Syndicat des forestiers de l'Ain, Usylvain, Fédération nationale bois / groupement des Exploitants Forestiers et des scieurs de l'Ain, Société Ain Environnement - Certines, Scierie Ducret, Jerifo SARL, Entreprise Julliard ETF, YM Entreprise, Communauté de Communes du Pays de Gex, Communauté de Communes du Bas Bugey - Bugey-Sud, Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse



Investissements réalisés à 10,5 %

- 4 plateformes d'approvisionnement en cours soit 23 000 m²
- 8 équipements d'exploitation : déchiqueteuse, tracteur forestier, broyeur planteur, porteur chenille, broyeur, 3 chargeurs télescopiques



- 517 propriétaires intéressés soit 532 ha potentiels
- 20 nouveaux documents de gestion, soit 200 ha concernés



- Amélioration des peuplements réalisée à 56 %
- Conversion de peuplement, transformation et reboisement (2/3 résineux, 1/3 feuillus)

Bilan

- L'AMI a clairement favorisé la collaboration entre les acteurs professionnels de la forêt, les propriétaires publics et privés, les producteurs de chaleur bois énergie (opérateurs énergétiques, entreprises d'approvisionnement) et les collectivités.
- Les partenariats noués au sein des 4 projets ont généré des actions innovantes dont les résultats sont déjà tangibles sur la mobilisation et la gestion durable de la ressource, en lien avec la structuration des circuits d'approvisionnement des chaufferies bois.
- Les diagnostics sylvicoles, les plans de gestion, et les démarches de certification PEFC des chaînes d'approvisionnement ont progressé très significativement.
- Les aides à l'investissement, largement engagées, ont permis de compléter et de moderniser le parc des équipements pour l'exploitation forestière et l'approvisionnement des filières bois. La sécurité des travailleurs et la compétitivité des entreprises sont ainsi renforcées.
- Les actions visant l'amélioration des peuplements, réalisées avec les aides « Dynamelio » ou avec les dispositifs régionaux et départementaux existants, sont à développer davantage pour agir durablement sur la qualité des ressources en bois et les préparer aux évolutions climatiques.

Perspectives

Les actions vont se poursuivre jusqu'à l'échéance des contrats passés avec l'ADEME fixée à fin 2020 : il reste donc moins de deux ans aux partenaires des projets pour finaliser leurs investissements et leurs actions d'animation.

Les projets d'amélioration des peuplements peuvent quant à eux être déposés jusqu'en mars 2020. Certaines modalités de soutien de « Dynamelio » sont en cours de révision et devraient permettre une accélération des demandes d'aides sur cet axe.

Les actions mises en place dans le cadre des projets Dynamic Bois ont d'ores et déjà contribué au développement de démarches coopératives et territoriales, entraînant une meilleure collaboration entre les acteurs de la filière forêt-bois. Certains acteurs des projets SYMBIOSE et Forêt Agir ont d'ailleurs poursuivi leur partenariat dans le cadre du projet METIS (Mobiliser à l'Echelle Territoriale par l'Innovation et la Synergie), retenu lors de l'appel à projets du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dès 2017.



TEMOIGNAGES

AVENIR 01



« Il n'y a pas de formations initiales aux métiers de la forêt dans l'Ain. Cette action mise en place dans le cadre d'AVENIR 01 a permis aux entreprises de former leurs futurs salariés et elle répond donc efficacement aux besoins du territoire et aux attentes des entreprises. »

Valérie Chevallon, FIBOIS01



« La formation a représenté une opportunité inespérée pour les entreprises et pour leurs futurs salariés. C'est le fruit du travail de toute une filière que le Département est fier de pouvoir accompagner. L'économie et l'emploi sont au cœur du devenir de la filière bois. »

Jean-Yves Flochon, Vice-Président chargée de l'aménagement du territoire, des aides aux communes, de l'habitat, de la ruralité et de l'agriculture, Département de l'Ain

SYMBIOSE



« Une première expérience de travail en commun entre la forêt publique et la forêt privée afin d'optimiser la gestion et la mobilisation des bois. Certaines frontières sont tombées laissant envisager une collaboration future encore plus grande. »

Lionel Piet, COFORET



« Depuis 2014 les communes disposent de nouveaux outils pour agir sur le foncier forestier et SYMBIOSE a été l'opportunité de tester leur pertinence. ...les territoires recèlent parfois de nombreuses parcelles en déshérence, des biens vacants, que les communes peuvent appréhender et valoriser par la gestion, pour l'animation foncière ou l'équipement des massifs. »

Marc Gallet, SAFER

FORET AGIR



« Grace aux aides du projet forêt AGIR nous avons pu mettre en place une plateforme qui réduit la pénibilité pour les opérateurs. Cette plateforme nous permet de livrer un produit de qualité et d'optimiser les livraisons. »

Christian DECOUX, Entreprise DECOUX BOIS SERVICE



« Les conseils et l'assistance apportés par le CRPF dans le cadre de l'animation du projet FORET AGIR, a permis à notre association engagée dans la gestion durable des forêts depuis 2013, d'obtenir la labellisation GIEEF en juillet 2018. »

Alain JEUNE, Président de l'ASLGF du Haut Pays de Dieulefit

PLOBOV



« Le travail d'animation Bois autour des forêts des collectivités hors régime forestier ouvre de nombreuses réflexions : biens sans maître, gestion des biens de section, services environnementaux, sylvo-pastoralisme, bourses foncières... Par cette approche centrée sur la propriété, le dossier projet PLOBOV favorise la mise en place d'une stratégie globale d'aménagement du territoire par les élus. »

Roger Villien, Président l'Union régionale des associations de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes



« L'acquisition d'un matériel de récolte forestière représente près de 40% de son coût global de fonctionnement. Aussi, le soutien de l'AMI Dynamic Bois a été prépondérant dans la concrétisation de ces investissements... Le fonctionnement actuel à temps plein de ces outils vient confirmer leur pertinence dans notre parc de matériel et confirme la nécessité du dispositif Dynamic Bois dans la structuration de la récolte forestière. »

Eric Paillet, Directeur Agence Nord Limousin, coopérative CFBL

Bilan intermédiaire des AMI Dynamic Bois de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

réalisé en février 2019 par



avec le soutien de

SYMBIOSE
coordonné par



PLOBOV
coordonné par



FORÊT AGIR
coordonné par



AVENIR 01
coordonné par



Bilan

- L'AMI a clairement favorisé la collaboration entre les acteurs professionnels de la forêt, les propriétaires publics et privés, les producteurs de chaleur bois énergie (opérateurs énergétiques, entreprises d'approvisionnement) et les collectivités.
- Les partenariats noués au sein des 4 projets ont généré des actions innovantes dont les résultats sont déjà tangibles sur la mobilisation et la gestion durable de la ressource, en lien avec la structuration des circuits d'approvisionnement des chaufferies bois.
- Les diagnostics sylvicoles, les plans de gestion, et les démarches de certification PEFC des chaînes d'approvisionnement ont progressé très significativement.
- Les aides à l'investissement, largement engagées, ont permis de compléter et de moderniser le parc des équipements pour l'exploitation forestière et l'approvisionnement des filières bois. La sécurité des travailleurs et la compétitivité des entreprises sont ainsi renforcées.
- Les actions visant l'amélioration des peuplements, réalisées avec les aides « Dynamelio » ou avec les dispositifs régionaux et départementaux existants, sont à développer davantage pour agir durablement sur la qualité des ressources en bois et les préparer aux évolutions climatiques.

Perspectives

Les actions vont se poursuivre jusqu'à l'échéance des contrats passés avec l'ADEME fixée à fin 2020 : il reste donc moins de deux ans aux partenaires des projets pour finaliser leurs investissements et leurs actions d'animation.

Les projets d'amélioration des peuplements peuvent quant à eux être déposés jusqu'en mars 2020. Certaines modalités de soutien de « Dynamelio » sont en cours de révision et devraient permettre une accélération des demandes d'aides sur cet axe.

Les actions mises en place dans le cadre des projets Dynamic Bois ont d'ores et déjà contribué au développement de démarches coopératives et territoriales, entraînant une meilleure collaboration entre les acteurs de la filière forêt-bois. Certains acteurs des projets SYMBIOSE et Forêt Agir ont d'ailleurs poursuivi leur partenariat dans le cadre du projet METIS (Mobiliser à l'Echelle Territoriale par l'Innovation et la Synergie), retenu lors de l'appel à projets du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dès 2017.



TEMOIGNAGES

AVENIR 01



« Il n'y a pas de formations initiales aux métiers de la forêt dans l'Ain. Cette action mise en place dans le cadre d'AVENIR 01 a permis aux entreprises de former leurs futurs salariés et elle répond donc efficacement aux besoins du territoire et aux attentes des entreprises. »

Valérie Chevallon, FIBOIS01



« La formation a représenté une opportunité inespérée pour les entreprises et pour leurs futurs salariés. C'est le fruit du travail de toute une filière que le Département est fier de pouvoir accompagner. L'économie et l'emploi sont au cœur du devenir de la filière bois. »

Jean-Yves Flochon, Vice-Président chargée de l'aménagement du territoire, des aides aux communes, de l'habitat, de la ruralité et de l'agriculture, Département de l'Ain

SYMBIOSE



« Une première expérience de travail en commun entre la forêt publique et la forêt privée afin d'optimiser la gestion et la mobilisation des bois. Certaines frontières sont tombées laissant envisager une collaboration future encore plus grande. »

Lionel Piet, COFORET



« Depuis 2014 les communes disposent de nouveaux outils pour agir sur le foncier forestier et SYMBIOSE a été l'opportunité de tester leur pertinence. ...les territoires recèlent parfois de nombreuses parcelles en déshérence, des biens vacants, que les communes peuvent appréhender et valoriser par la gestion, pour l'animation foncière ou l'équipement des massifs. »

Marc Gaillet, SAFER

FORET AGIR



« Grace aux aides du projet forêt AGIR nous avons pu mettre en place une plateforme qui réduit la pénibilité pour les opérateurs. Cette plateforme nous permet de livrer un produit de qualité et d'optimiser les livraisons. »

Christian DECOUX, Entreprise DECOUX BOIS SERVICE



« Les conseils et l'assistance apportés par le CRPF dans le cadre de l'animation du projet FORET AGIR, a permis à notre association engagée dans la gestion durable des forêts depuis 2013, d'obtenir la labellisation GIEEF en juillet 2018. »

Alain JEUNE, Président de l'ASLGF du Haut Pays de Dieulefit

PLOBOV



« Le travail d'animation Bois autour des forêts des collectivités hors régime forestier ouvre de nombreuses réflexions : biens sans maître, gestion des biens de section, services environnementaux, sylvo-pastoralisme, bourses foncières... Par cette une approche centrée sur la propriété, le dossier projet PLOBOV favorise la mise en place d'une stratégie globale d'aménagement du territoire par les élus. »

Roger Villien, Président l'Union régionale des associations de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes



« L'acquisition d'un matériel de récolte forestière représente près de 40% de son coût global de fonctionnement. Aussi, le soutien de l'AMI Dynamic Bois a été prépondérant dans la concrétisation de ces investissements... Le fonctionnement actuel à temps plein de ces outils vient confirmer leur pertinence dans notre parc de matériel et confirme la nécessité du dispositif Dynamic Bois dans la structuration de la récolte forestière. »

Eric Paillot, Directeur Agence Nord Limousin, coopérative CFBL

Bilan intermédiaire des AMI Dynamic Bois de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

réalisé en février 2019 par



avec le soutien de

SYMBIOSE
coordonné par



PLOBOV
coordonné par



FORÊT AGIR
coordonné par



AVENIR 01
coordonné par

